

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. : Fr. 23.-
 Etranger : Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. : Fr. 30.-
 Chèques post. II c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Organe du
 paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 26 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

**NOUVELLES
 du jour**

**Paris. Mise en place
 des nouvelles institutions**

- Le Conseil de cabinet, réuni sous la présidence du général de Gaulle, a pris d'importantes décisions :
- Les élections pour le renouvellement intégral du Sénat auront lieu le 26 avril 1959, tandis que les élections municipales en métropole et en Algérie auront lieu les 8 et 15 mars 1959.
- De nouvelles lois organiques ont été mises sur pied, ainsi que des dispositions relatives aux députés et aux sénateurs. La nouvelle communauté française entre la métropole et les pays d'Outre-mer comprendra trois organismes :
- Un sénat de la communauté, composé des délégués de l'Assemblée nationale, du sénat métropolitain et des assemblées législatives des états d'Outre-mer.
- Un conseil exécutif qui aura à sa tête le président de la république.
- Une cour arbitrale appelée à trancher les litiges qui pourraient s'élever entre les membres de la communauté.

Echange de prisonniers

- Le FLN a libéré quatre prisonniers français. En échange, le général Salan a annoncé la libération de dix prisonniers FLN. Ce dernier a accueilli la décision du général Salan comme un geste positif de détente et pour ne pas être en reste, a annoncé que d'autres prisonniers français seraient libérés prochainement.

Coups d'Etat

- La saison semble propice aux coups d'Etat. Alors que la situation semble se calmer au Moyen-Orient (on annonce pourtant de nouvelles manifestations à Beyrouth), d'autres pays bougent, mettant en péril les pouvoirs constitués. Après le Pakistan et la Thaïlande, où l'armée a pris le pouvoir, un complot vient d'avorter en Bolivie, et des incidents assez graves ont lieu en Colombie. Il est vrai que, dans les républiques sud-américaines, on a l'habitude de faire des révolutions.

Rome

- On annonce de la capitale italienne que la villa pontificale de Castelgandolfo a été pillée. Les scellés n'ayant pas été mis sur la chapelle privée, un grand nombre d'objets ont disparu, notamment un fauteuil, et jusqu'à des nappes d'autel. Il s'agit certainement d'amateurs de reliques. Il est à craindre cependant que ces reliques n'apparaissent sur le marché d'ici quelque temps.
- Le secrétaire, car il avait un secrétaire, du Dr Galeazzi-Lisi, a fait savoir à la presse que l'ex-médecin du pape est alité, souffrant d'une fièvre d'origine grippale. Ne serait-elle pas plutôt d'origine diplomatique ?

LE SCANDALE

Le professeur Riccardo Galeazzi-Lisi oculiste de profession, archiatre pontifical, médecin privé du défunt Pie XII, directeur des services sanitaires du Vatican, médecin en chef de la garde palatine, membre honoraire de l'académie pontificale des sciences vient de déclencher, en Italie et dans le monde, un véritable scandale.

L'ex-archiatre (il vient de donner sa démission) a vendu à des journaux italiens et étrangers une relation détaillée et circonstanciée de la maladie et de l'agonie de Pie XII. Un journal de Rome a publié cette relation, mais seulement après avoir censuré les passages les plus crus et les plus scabreux, et en accompagnant le document d'une note stigmatisant l'auteur. La « Stampa » de Turin qui l'avait également achetée, l'a jetée au panier.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Elles ont été unanimes à flétrir l'attitude du Dr Galeazzi-Lisi, « Il les a tous trahis : le pape, la médecine, le code moral des médecins et le public » déclare « Il Giornio » de Milan, résumant ainsi l'opinion de la presse. D'ailleurs, la Fédération nationale de la presse italienne a publié un communiqué pour s'associer à la réprobation générale.

L'ordre des médecins de Rome s'est réuni d'urgence. Après avoir déclaré que le geste du professeur Galeazzi-Lisi est contraire aux obligations juridiques, morales et professionnelles d'un médecin, il l'a déferé avec procédure d'urgence au conseil de l'ordre pour que celui-ci prenne les mesures qui s'imposent. Le Conseil nanti a jugé le cas si grave qu'il a adressé immédiatement au procureur de la République une communication en vue d'étudier une procédure pénale ordinaire en dehors des mesures disciplinaires.

L'affaire est également sur le plan parlementaire. Un sénateur, Mme Jervolino, a posé au président du Conseil, M. Fanfani, une question sur la licéité des actes de l'ex-archiatre. M. Fanfani a fait savoir qu'il avait alerté le ministre de la justice sur ce fait révoltant. On voit que le scandale est énorme. Le Dr Galeazzi-Lisi s'est démis de toutes ses fonctions. Mais on affirme dans les milieux du Vatican que ces démissions ont précédé de peu une mesure générale de destitution que s'appropriait à prendre le Sacré Collège. Quoiqu'il en soit, l'entrée sur le territoire du Vatican a été formellement interdite au

professeur. Les gendarmes et les gardes suisses ont reçu l'ordre d'exécuter immédiatement cette décision.

Sic transit gloria mundi... Celui qui jouissait de l'entière confiance de feu Pie XII et fut par lui comblé d'honneurs n'est plus rien. Dans des interviews qu'il a accordées aux journaux et à la radio, M. Galeazzi-Lisi s'est défendu fort piteusement, déclarant en substance : « Si quelqu'un a été trahi, c'est moi. Je n'ai pas touché un sou. » Belle mentalité !

Le comportement sans scrupule du monsieur n'aura été que la dernière goutte qui fait déborder le vase. En effet, aujourd'hui que Pie XII n'est plus, les langues se délient. On n'hésite pas à traiter le docteur d'ignorant présumptueux. Depuis longtemps déjà, son étrange comportement avait attiré l'attention du monde médical. Avec des procédés de charlatan, il faisait une intense propagande pour la « Gelée royale ». On l'accuse maintenant d'avoir été l'auteur de toutes sortes de fuites concernant les secrets et les combinaisons du Vatican. On va jusqu'à pré-

tendre qu'il aurait été l'un des informateurs de Peyrefitte dont les deux livres « Les clés de saint Pierre » et « Les Chevaliers de Malte » ont fait eux-mêmes scandale. Il passait pour accepter volontiers des rémunérations d'agences de presse pour les tenir au courant de la santé du pape et prendre en secret des photos. Il entretenait un sérieux battage autour de sa personne et se laissait attribuer volontiers les mérites des autres. Il aurait même été mêlé à l'affaire Montesi.

« Il Giornio » grand journal milanais de la gauche démocrate chrétienne affirme cette chose ébouriffante : « Nous avons appris, il y a quelques jours, qu'il avait proposé à une grande firme pharmaceutique d'attester que la longue vie du pape était due à l'emploi constant de l'eau « X-Y »... Il demandait évidemment une rémunération considérable. »

Tirons le rideau après cela... Galeazzi-Lisi, triste spécimen d'une humanité dégénérée, cupide et avide du sensationnel, est déjà jugé par la conscience des hommes d'honneur. A. C.

Une comparaison boiteuse :

La durée du travail aux USA et en Suisse

A l'approche de la votation fédérale sur l'initiative de l'Alliance des Indépendants, on entend beaucoup le raisonnement suivant : « La Suisse bénéficie d'une économie saine et prospère. Elle se doit de figurer parmi les États les plus évolués, en matière sociale. Les USA, entre autres, ont fait l'expérience de la semaine de cinq jours. Ils s'en trouvent bien. Imitons-les. »

Avant de les imiter, réfléchissons. Selon toute vraisemblance, les USA sont le pays du monde où la durée légale du travail se révèle, effectivement, la plus brève. La semaine de 40 heures s'y est généralisée. Dans un certain nombre de branches et d'industries, elle est même de 35 ou de 36 heures. Nous ferions donc modeste figure avec nos 44 heures.

Du moins en théorie, car en pratique

la situation se présente sous un angle tout différent. Aux USA, la durée légale du travail est une chose. La durée réelle en est une autre. De fait, la législation américaine ne limite point les heures supplémentaires (chez nous, au contraire, leur nombre maximum est fixé à 80 par an). En période de haute conjoncture, l'économie de la grande république nord-américaine fait un large usage de cette liberté. La durée effective est portée en général à 40 ou 42 heures par semaine. Selon la documentation la plus récente du B.I.T., les ouvriers travaillant plus de 48 heures par semaine sont plus nombreux aux USA qu'en Suisse. Les 49 heures ne sont pas rares, ni aux USA, ni au Canada. C'est dire qu'il convient de regarder les choses de près avant de s'enthousiasmer pour les solutions en vigueur à l'étranger.

Depuis qu'une récession assez marquée a ralenti le rythme des affaires outre-Atlantique, les horaires de travail se sont quelque peu réduits. Mais quand l'économie yankee connaîtra, comme la nôtre, une ère de surexpansion, les salariés restaient aussi longtemps au labeur que leurs collègues suisses, malgré leur législation plus avancée que la nôtre.

La pratique massive des heures supplémentaires n'est pas seule, chez l'oncle Sam, à allonger la durée du travail. Comme le relève encore le bureau du B.I.T., le double-emploi s'élève progressivement, à la hauteur d'une institution, de l'autre côté de l'Atlantique. Les ouvriers au bénéfice de la journée de 6 heures cherchent à meubler leurs loisirs en gagnant des dollars. Ils font la chasse aux activités accessoires.

Cette tendance présente deux inconvénients. D'une part, elle allonge sensiblement la durée du travail, que la législation voulait réduire. D'autre part elle jette le trouble sur le marché du travail. Le gagne-pain étant assuré par leur emploi régulier, les candidats au cumul se contentent d'un gain modeste dans leur seconde activité. Les syndicats leur reprochent de porter préjudice à d'autres ouvriers ou employés en

Vous m'en direz tant!

Une dame me racontait qu'ayant été grippée un certain temps, elle avait dû délaisser un petit magasin où elle allait s'approvisionner presque chaque jour.

Quand elle reparut, le commerçant lui « fit la tête ».

Elle a remarqué qu'il en était ainsi chaque fois qu'elle revenait après une ou deux semaines d'absence et qu'elle ne jugeait pas opportun de s'excuser d'avoir été malade ou d'avoir pris des vacances.

On la soupçonnait manifestement d'infidélité.

Cette réaction me paraît absurde, car de deux choses l'une :

Ou bien la dame a réellement trompé le petit commerçant avec une maison concurrente, et alors il devait saluer son retour avec joie, ou bien sa défaillance est involontaire et, en dehors du carnet où elle inscrit ses provisions, il n'a pas à lui réclamer des comptes.

La liberté du commerce appelle la liberté de l'achat.

Au rebours de l'amour où l'attachement est souvent proportionnel aux scènes, l'épicerie s'épanouit à la faveur de la concorde.

Qu'on se brouille avec un commerçant de sa parenté, ou de ses amis, à la bonne heure!

C'est une affaire de sentiment. Quand il s'agit d'une affaire tout court il faut se garder d'y mêler la rancœur, la jalousie ou le dépit.

Les petits magasins ont sur les grands un avantage : On s'y sent chez soi.

Cependant, on ne tient pas à y être avec tous les embêtements que pourrait causer à sa famille un mari soupçonneux, colérique et boudeur.

Ou alors c'est le divorce ! Le commerçant qui voit revenir une ménagère, au terme d'une disparition incompréhensible et qui ne lui sourit pas commet une grave erreur.

Il la perd le jour où il la retrouve et il l'engage à s'approcher d'un distributeur automatique avec lequel, au moins, elle n'aura pas d'histoires !

Pourquoi ne pas s'ingénier, au contraire, à conquérir sa cliente en se montrant plus courtois, plus empressé, plus enjoué que ne peut l'être une vendeuse aux prises avec vingt personnes ?

L'intimité des petits magasins devrait nous consoler de l'anonymat des grands.

Je regrette que certains commerçants modestes fassent d'un tête-à-tête agréable un déplaisant face à face !

Si une vendeuse, parmi cent cinquante autres révèle sa mauvaise humeur, le pourcentage en ennuis demeure insignifiant pour le client, par rapport à l'ensemble du personnel.

Il en va tout autrement si le seul patron d'une boutique se montre intraitable à l'égard de ses visiteurs.

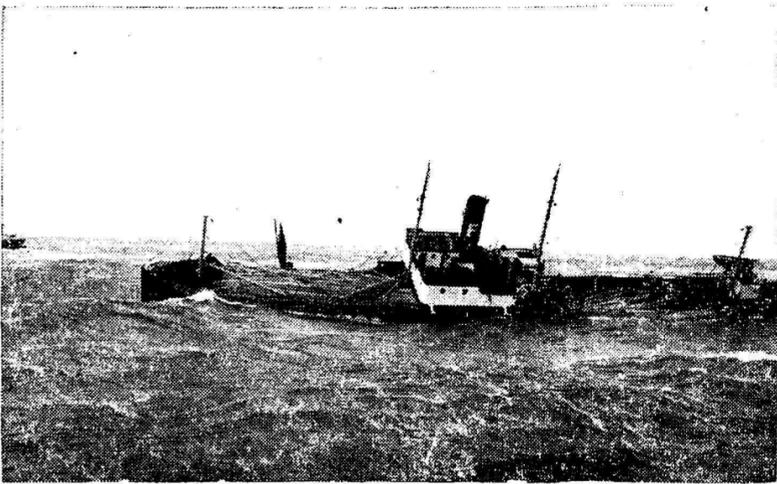
L'empoisonnement devient total. Vous voulez lutter contre les maisons tentaculaires ?

Souriez, bon Dieu, souriez ! Le contact humain, voilà votre chance...

Il serait fou d'y faire passer un courant électrique et de secouer tout le monde !

A. M.

Ouragans d'automne dans la mer du Nord



Les ouragans d'automne sévissent actuellement dans la Mer du Nord et occasionnent les dégâts habituels. Chaque jour des navires en perdition obligent les garde-côtes à des actions de sauvetage. Notre photo montre le cargo norvégien « Gudrun » échoué au large de la côte anglaise de Norfolk, que son équipage a dû abandonner.

acceptant d'être rétribués à tarif réduit.

Le double-emploi n'exercerait pas des effets très gênants, s'il était pratiqué par une petite minorité. Mais il gagne chaque jour du terrain. D'après le rapport du B.I.T., le nombre des salariés qui le pratiquent s'élèverait à 3.5 millions, en juillet 1957. Ce chiffre

(Suite en 2e page)

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Tunnel du Grand St-Bernard

Commissions parlementaires et travaux préliminaires

Les commissions parlementaires du Conseil National et du Conseil des Etats, chargées d'examiner le message du Conseil fédéral concernant le tunnel du Grand Saint Bernard, siégeront prochainement à Martigny.

Le mardi 11 novembre 1958, à 17 h. 30, une séance commune des deux commissions aura lieu à l'Hôtel de Ville de Martigny. Le soir le Conseil d'Etat du canton du Valais offrira une raclette au domaine du Grand-Brûlé à Leytron.

Le lendemain les commissaires se rendront en car à la Cantine de Proz, à l'entrée du tunnel. Le déjeuner sera ensuite servi à l'Hôtel du Grand Saint Bernard (cela va de soi).

Le Conseil des Etats, dont la commission est composée de MM. Stähli (président), Antognini, Despland, Fauquex, Lusser, aura la priorité et se prononcera avant le Conseil National. Les

commissaires du National sont MM. Badoix (président), Arnold-Flüelen, Bonvin, Bringolf (Vaud), Broger, Gemperli, Germanier, Gfeller-Oppligen, Giovannoli, Rubi, Schwendinger, Sprecher, Tuchschnid.

Nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues à MM. les commissaires qui seront accompagnés de M. Max Peilpierre, conseiller fédéral.

Entretemps les travaux pour le percement du tunnel avancent à grands pas. Hier la Société Anonyme « Tunnel du Grand Saint Bernard » a organisé une orientation et une visite sur place à l'intention des entreprises qui voudront soumissionner les travaux du tunnel routier et de la cheminée centrale. Un grand nombre d'entrepreneurs étaient présents. L'amenée de la force électrique et d'autres travaux préliminaires seront encore effectués cet automne si le temps le permet.

† EMILE BRON

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec émotion le décès subit de M. Emile Bron, facteur retraité, âgé de 59 ans.

M. Bron, bien connu à Martigny et qui jouissait de l'estime générale, est décédé des suites d'une commotion cérébrale. Lundi, alors qu'il était à la chasse, il fit une chute et dut être transporté sans connaissance chez lui. Nous présentons à la famille durement éprouvée, nos sincères condoléances.

15^{me} anniversaire

C'est cette saison que notre Chœur de Dames fêtera ses 15 ans ! Aussi prépare-t-il un lot de circonstance pour les samedis 25 et dimanche 26 octobre prochains.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront, à l'occasion de cet anniversaire, témoigner leur sympathie et apporter leur appui à notre société en assistant à ce lot. Nous les assurons d'ores et déjà de notre reconnaissance.

Ouverture de la saison d'hiver du Ciné-club

Le cinéma Corso a ouvert ses portes lundi soir au Ciné-club, à l'occasion de sa première séance de la saison d'hiver. Le président Métrailler fait le bilan de la saison écoulée : bénéfique et succès plus que prévu. Tout est donc au mieux.

En complément de programme, un court-métrage de Walt Disney, « Au Pays des Ours » de la série « C'est la vie » nous conduit dans les grandes forêts du Canada. Puis ce fut « Casque d'Or » de Jacques Becker. Dans cette bande, l'ancien assistant de Jean Renoir a su recréer avec une rare authenticité l'atmosphère du quartier de Belleville à Paris, jusque dans les plus petits détails. Ce film, qui avait passé sur les écrans de Martigny en 1953, a été interdit par la suite en Valais par la censure. Mme Anastasie trouvant certaines scènes trop brutales. Les acteurs sont excellents : la provocante Simone Signoret, Serge Reggiani, que les producteurs délaissent maintenant, on ne sait trop pourquoi, l'inimitable Raymond Bussières et Claude Dauphin que l'on n'est pas accoutumé à voir dans ces rôles antipathiques.

Nous encourageons les fervents du 7^e art à s'inscrire au Ciné-club, car les films projetés sont de qualité.

Aux prochaines séances : Arsenic et vieilles dentelles. Rome, ville ouverte. Rashomon (film japonais) et le Christ interdit, de Curzio Malaparte. Jag

Ski-Club de Martigny-Bourg Groupement O. J.

Les garçons nés en 1943 et 1944 et les filles nées en 1944 et 1945 appartenant à l'OJ et qui désirent participer au Camp de ski de jeunesse à la Lenk du 3 au 10 janvier 1959, sont priés de s'inscrire jusqu'au 26 octobre, auprès de Ruben Papilloud, chef OJ. Ceci s'entend pour les enfants qui n'ont pas encore participé à un camp de jeunesse.

Les enfants nés en 1949 qui désirent être membres de l'OJ du Ski-Club de Martigny-Bourg peuvent s'inscrire dès maintenant. Je me plais à rappeler les avantages qu'il y a à s'inscrire au groupement OJ : l'entrée est gratuite, aucune cotisation n'est perçue. A l'âge de 15 ans, l'OJien est reçu au club comme membre junior sans payer d'entrée. D'autre part chaque membre reçoit une carte qui lui donne droit aux prix réduits sur tous les chemins de fer de montagne, les télési, etc. Des cours et sorties sont prévus pendant la saison qui va s'ouvrir.

Le comité du Ski-Club encourage vivement les parents à envoyer leurs enfants à l'OJ du Ski-Club, afin qu'ils aient une bonne formation dans ce beau sport. le ski.

p. le comité, le chef OJ : R. P.

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'attend pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

Une comparaison boiteuse

Suite de première page

mérite d'être retenu. Il souligne que la classe ouvrière n'attache point l'importance que l'on croit à l'extension de ses loisirs. Quand on lui accorde la faculté de se reposer, elle préfère rester à la tâche pour gagner davantage.

Les USA étaient mieux placés que quiconque pour tenter l'expérience de la semaine de cinq jours. A l'encontre de la Suisse, ils disposent de matières premières, d'un immense marché intérieur et de moyens industriels qui leur permettent une rationalisation constante de leur production. Leur commerce extérieur joue un rôle assez négligeable dans leur économie. Ils ont donc la faculté de s'organiser comme ils l'entendent, sans prêter beaucoup d'attention aux conditions sociales régnant dans les autres pays. Cette position favorable en fait la nation des entreprises gigantesques qui, par la mécanisation, la standardisation et l'automatisation, s'appliquent à accroître leur productivité.

Le contraste avec la Suisse saute aux yeux : notre pays est celui de la petite entreprise et de l'atelier artisanal. Il doit, chaque jour, tenir compte de la concurrence étrangère, puisqu'il vend le tiers de ses articles hors de ses frontières nationales (aux USA, ce pourcentage ne dépasse point 5 %). C'est dire qu'à tous les égards, la comparaison se révèle impossible.

Jeudi soir chez vous
café complet



Comme bien on le pense, et avant même que la campagne électorale soit officiellement ouverte, les partis sont à la recherche d'alliances, voire même de combinaisons, dressent leur « plan de bataille », cherchent à fixer des positions, en un mot s'organisent pour affronter le « verdict » populaire du 23 novembre prochain avec le maximum de chances.

Par contre, l'opinion publique ne paraît pas se préoccuper pour le moment de ces élections. Il est vrai que plus de quatre semaines nous séparent encore de cette date qui, selon les « gazetiers », fixera l'avenir de la V^{me} République. L'est difficile de dire quelles seront les tendances qui pourraient se dégager du scrutin. Toutefois, parmi les candidatures qu'on affirme officielles, on trouve tous les noms des « leaders » de la IV^{me} République, à part quelques exceptions, — par exemple M. Queuille, qui après plus de quarante ans de « bons et loyaux services » prend une retraite bien méritée. Reverrons-nous une Assemblée dont les chefs de file seront ceux de ces dernières années ? L'adoption du scrutin uninominal perturbera certains aspects du Parlement, en ce sens qu'il favorisera la venue d'hommes nouveaux, dont la plupart, souligne-t-on, n'auront pas l'expérience de l'activité parlementaire. Ce scrutin, cependant, continue à être discuté par un grand nombre de « sortants ». Le plus grave reproche qui lui a été fait cette semaine, vient de la plume de M. Félix Gouin, ancien Président du Conseil. Cette personnalité SFIO écrit en effet que le scrutin uninominal d'arrondissement n'a qu'un avantage certain : il est clair, simple et il rapproche l'élu de l'électeur. Par là, il redonnera, sans doute, aux Français le goût, non de la politique, mais de la dispute politique, ce qui ne va pas nécessairement ensemble. Mais son inconvénient, toujours selon M. Félix Gouin, c'est que, dans un tel système, l'élu est hypersensible aux mouvements

de l'opinion de sa circonscription. Son objectif majeur étant sa réélection, il faut à un tel élu plus que de l'héroïsme pour résister aux poisons et aux délices de l'opposition, s'il lui apparaît que

celle-ci risque d'être payante. Et de conclure, en faisant remarquer que c'est cela qui permet de comprendre les renversements de majorité que la III^{me} République a connus et qui se sont accompagnés d'une cascade de ministères éphémères et impuissants. Ces arguments ne sont pas dénués de valeur, et se trouvent justifiés par le passé... mais on réplique, par ailleurs, qu'on ne saurait trouver de formule de scrutin à l'abri de toute critique ; chacune d'elle comporte tout

De notre correspondant particulier Hubert Revol

à la fois des inconvénients et des avantages. On est bien forcé de retenir le système qui semble le mieux apte à résoudre les difficultés, ou qui paraît le mieux s'accorder aux nécessités du moment...

Au cours de la semaine écoulée, l'opinion française (et évidemment, l'opinion internationale) a été surtout tournée vers l'Algérie. On sait que le Président du Conseil avait demandé aux chefs de l'armée d'Afrique de se retirer des Comités de salut public, fondés le 13 mai dernier. Les intéressés ont aussitôt donné leur démission de ces Comités, au sein desquels s'est alors produite une effervescence qui a, un instant, menacé de gagner l'extérieur. Les choses, cependant, se sont rapidement calmées ; et l'autorité du gouvernement a prévalu. Il est évident que dans certains milieux d'Algérie, une inquiétude se manifeste à la suite des dispositions que vient de prendre le gouvernement au sujet des élections en Algérie. La politique du Général de Gaulle va beaucoup plus loin que celles qui furent envisagées par tous les leaders de la IV^e République, et même que celle défendue par M. Mendès France auquel on reprochait fréquemment sa politique « d'abandon », voire même de « trahison ». On imagine facilement les remous qui se seraient produits, il y a un an ou deux, si on avait appris la procla-

†

Madame Gisèle BRON-ANTONIOLI ; Monsieur et Madame Norbert BRON, GLAETTLI, et ses enfants ; Monsieur et Madame Marius BRON, leurs enfants et petits-enfants, à Chailly sur Clarens et Lausanne ; Monsieur Paul BUSSO, à Villeneuve ; Madame Vve Louise BONJOUR, à Lausanne ; Monsieur François BRON, à Zurich ; Madame Vve Raymond ANTONIOLI-BRANDT, ses enfants et petit-fils, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Gaston ANTONIOLI-MORIGGIA, à Martigny-Ville ; ainsi que les familles parentes et alliées LAURENT, PIANA, ANTONIOLI, MARCLAY et GLAETTLI, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile BRON

Retraité postal

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé des suites d'un accident, dans sa 59^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le vendredi 24 octobre 1958. Départ du domicile mortuaire, rue de la Délèze, à 14 h. ; chapelle protestante, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'homme n'est pas maître de son souffle et il n'a de pouvoir que le retenir. Seigneur, en Toi est mon espérance.

Assemblée générale d'automne des membres actifs du H.-C. Martigny

L'assemblée générale d'automne des membres actifs du HCM s'est tenue jeudi dernier, 16 octobre 1958, à l'Hôtel Suisse.

M. Forstel, président, ouvre l'assemblée en notant avec satisfaction que plus de 63 membres avaient répondu à l'appel du comité. Il salue tout particulièrement M. Adrien Morand, président d'honneur et présente le nouvel entraîneur du FCM - Joe Connors.

M. Forstel donne alors la parole à M. A. Morand, président d'honneur du HCM.

M. Morand s'excuse tout d'abord de ne pouvoir rester pour les délibérations, son état de santé ne le permettant pas. Il souhaite la bienvenue à Martigny au nouvel entraîneur et constate avec plaisir que de nombreux jeunes gens sont venus grossir les rangs du HCM. En quelques phrases directes mais nuancées, il invite les joueurs à faire preuve de camaraderie et surtout de discipline. Il mentionne également les nombreux soucis des comités du HCM et de la Patinoire S. A.

M. Morand demande aux joueurs de faire preuve de sportivité sur la patinoire tant à l'égard des équipes adverses qu'à l'égard du public qui soutient sans cesse leurs efforts. Il espère que chaque joueur donne le meilleur de lui-même pour que le HC Martigny réalise une brillante saison.

M. Forstel remercie chaleureusement M. Morand et souhaite que chacun fera

l'effort demandé pour le plus grand bien du club.

Le nouvel entraîneur Joe Connors explique ensuite, dans les grandes lignes, le programme d'entraînement et se déclare particulièrement heureux de pouvoir compter sur une nombreuse cohorte de jeunes talents. Beaucoup de discipline et d'efforts seront demandés à chacun et le résultat sera en fonction de l'application stricte des instructions reçues.

Divers points administratifs sont ensuite rapidement liquidés et sur lesquels nous ne reviendrons pas. Nous signalons toutefois la nomination au poste de capitaine de la première équipe de M. Guy Revaz avec comme assistant l'entraîneur Joe Connors.

M. Forstel passe ensuite aux chapitres des admissions. Les personnes désignées ci-dessous sont admises à l'unanimité :

Vouilloz Pierre-Marie (1943) Martigny-Bourg - Damay Pierre (1942) M.-B. - Kaempfen Yves (1944) Martigny-Ville - Birchler Jean-Pierre (1945) M.-V. - Pierroz Jacky (1945) M.-V. - Guex-Joris Michel (1945) M.-V. - Moret Raymond (1943) M.-V. - Donnet Pierre-André (1943) M.-V. - Meunier Claude-Alain (1943) M.-V.

Les chapitres des divers étant rapidement liquidés, M. le Président Forstel lève la séance à 23 h. 30. Roma.

La visite officielle allemande à Londres



Pour la première fois depuis la visite du Kaiser en 1907, un homme d'Etat allemand est arrivé à Londres pour une visite officielle : le président de la République fédérale Theodor Heuss. Nos photos montrent, à gauche, le président Heuss aux côtés de la Reine Elizabeth dans le carrosse royal en route pour le Palais de Buckingham où logera l'invité pendant sa visite ; à droite, le quadriga avec le Président et le couple royal d'Angleterre suivi par un détachement de la Garde montée, se rendant à la réception du Lord-Maire.

Rien ne se dessine pourtant qui pourrait montrer les contours de cette politique — car en dépit des pleins pouvoirs dont il dispose depuis sa naissance, le gouvernement actuel n'a pris aucune initiative en matière économique, monétaire, financière, fiscale et sociale, et à l'exemple de tant de ses prédécesseurs, a pratiqué, dans ces domaines, un évident immobilisme. Ce qui laisse à l'esprit des commentateurs habituels un certain nombre de points d'interrogation.

Hubert REVOL.

Cinéma L'Abeille

Riddes

Dans notre numéro du 17 octobre nous relations la réception qui avait eu lieu la veille au nouveau cinéma l'Abeille à Riddes à l'occasion de son ouverture.

Nous sommes heureux aujourd'hui de présenter à nos lecteurs le texte de l'allocution de M. Jean Vogt prononcée lors de cette charmante manifestation, agrémentée de vues extérieures et intérieures de la nouvelle salle.

Les invités furent unanimes à louer la beauté et la bienfaisance de la salle. Ce qui fait honneur aux maîtres d'état qui ont procédé aux installations. Un nouveau et puissant moyen d'éducation, d'instruction et de délassement a vu le jour dans la commune de Riddes, cette commune qui, grâce à une administration progressiste, est à la pointe du modernisme en Valais.

Nous voulons cependant pour terminer, faire nôtre le vœu de M. Ernest Lambiel, président de la commune, qui insista pour que le choix des films fut fait d'une façon judicieuse. Nous savons que M. Raphy Darbellay y veillera.

Mesdames, Messieurs,

Le cinéma «L'Abeille» et en particulier son directeur, M. Roger Crittin, m'ont prié de vous adresser à tous leurs plus chaleureux souhaits de bienvenue.

Permettez-moi de vous tisser en quelques lignes, la trame des événements qui ont abouti au résultat que vous avez aujourd'hui sous les yeux.

En janvier 1956, la société de musique «L'Abeille» réunie en assemblée générale prenait la décision d'agrandir sa

ruce et de l'adapter aux exigences de village de 1600 habitants peut effrayer ou décourager les plus optimistes.

Mais la société de musique «L'Abeille» prit le parti de persévérer et, dans une nouvelle assemblée générale tenue en janvier 1957, elle prenait la ferme décision de mettre fin aux hésitations et aux attermolements, si bien qu'au mois de mai, la pioche du démolisseur s'attaquait à l'ancienne salle.

Un comité de construction présidé par M. Joseph Amoos, conseiller municipal,

sincèrement ce comité qui, pendant plus d'un an, a siégé et travaillé bénévolement (cela va sans dire) en assumant les responsabilités que je vous laisse imaginer.

En 1958, les 12 et 13 juillet, la nouvelle salle fut inaugurée par une foule dont la densité dépassait tout ce qu'on avait pu voir à Riddes précédemment dans de semblables occasions.

Parallèlement à la construction de la salle, un groupe de personnes, encore choisies dans les rangs de la société de musique, s'apprétaient à lancer un nouveau referendum: «Pour ou contre l'installation d'un cinéma dans cette salle?» La réponse fut positive.

Il nous fallut donc agir rapidement. Nous n'étions que très peu versés dans cette matière, mais suffisamment pour comprendre qu'entre les vœux et leur réalisation, il existe un long chemin revêtu de charbons ardents.

C'est ici qu'intervient cette qualité que l'on prête volontiers aux habitants de notre cher canton: l'entêtement.

Si bien qu'au mois de mars de cette année, un jeune et distingué juriste, Me Guy Zwissig, accompagné de MM. Roger Crittin, directeur du cinéma, Luc Philippoz, président de l'«Abeille», et du président de la commune de Riddes, M. Ernest Lambiel, faisait le pèlerinage de Lausanne. Mais ils ne croyaient pas au miracle, je vous l'assure.

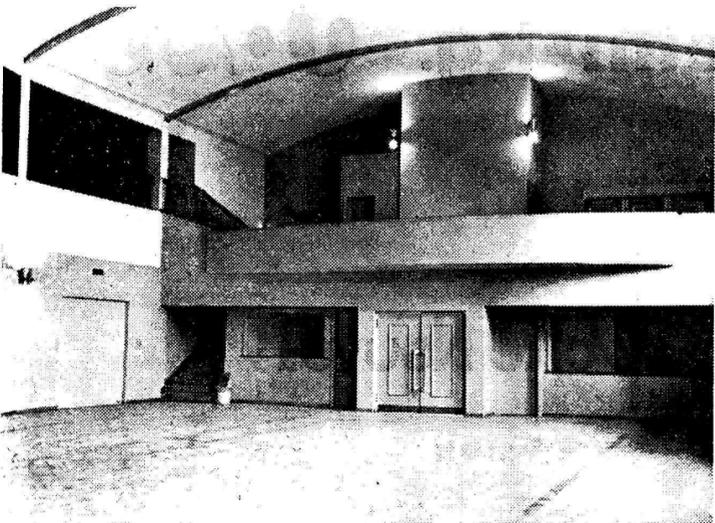
Ces Messieurs emportaient dans leurs dossiers une belle dose d'optimisme, mais surtout le préavis favorable de quelques personnalités occupant les plus hauts postes de notre canton.

Au soir de cette mémorable journée, ils rentraient à Riddes porteurs d'un message qui se répandit dans le village en quelques minutes. L'aréopage avait épousé les arguments de nos mandataires. Qu'il en soit vivement remercié.

Un comité de gestion présidé de manière exemplaire par M. Marc Rémondulaz se mit immédiatement au travail, en tenant compte de plusieurs données assez précises.



Comme une vigie au bord de la route cantonale



L'entrée de la salle avec la cabine de projection

son temps, aussi bien dans le domaine de l'esthétique que dans celui du confort.

Sitôt lancé dans le public, ce projet fut très diversement commenté.

La première réaction consistait en un appel à la prudence et à la modération.

En effet, on comprend aisément qu'une pareille réalisation entreprise dans un

comprenant — outre le comité de la société de musique «L'Abeille» — un groupe du conseil communal de Riddes et quelques personnes dévouées ne faisant pas partie de l'«Abeille», fut chargé d'examiner les questions financières et techniques posées par les travaux qui venaient de débiter.

Ici, je fais une pause pour remercier

1. La situation financière. Nous sommes dans un village et nous devons modérer notre enthousiasme. Il n'était pas question d'aménager ici une salle rivalisant avec les splendides réalisations qui ont vu le jour dans certaines villes du canton, au cours de ces dernières années.

Il nous fallait donc veiller à ne pas décevoir notre future clientèle, tout en ménageant le sommeil de notre dévoué caissier, M. Georges Raboud.

2. Le choix des films.

Cette délicate question nous incita à recourir aux lumières d'un professionnel. Nous avons jeté notre dévolu sur M. Raphy Darbellay du cinéma Corso, à Martigny. Nous espérons que nombreux seront les loueurs de films qui iront d'accord avec M. Darbellay des relations d'affaires propres à créer une satisfaction de part et d'autre.

3. Reste un troisième élément, le principal! C'est la clientèle. Dans ce domaine nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'hier. Nous savons que chaque film provoque une sorte de duel entre l'exploitant et la clientèle et qu'il n'est pas permis, après une victoire, de s'assoupir sous les lauriers.

Le directeur de notre cinéma me prie de saluer tout particulièrement ses nouveaux collègues valaisans, avec lesquels il désire entretenir des rapports empreints de la plus grande cordialité professionnelle.

Il est heureux de pouvoir s'adresser, à Riddes même, aux membres de l'ACSR et de l'ALS et aux représentants des comités des trois associations valaisanne, romande et suisse, qui ont bien voulu l'accueillir et l'aider à franchir allègrement les passages difficiles.

Permettez-moi, chers invités, d'exprimer encore, au nom du cinéma «Abeille»

et de M. Crittin, la reconnaissance la plus profonde

— à ceux et à celles qui ont œuvré dans cette salle et qui sont à la peine aujourd'hui encore;

— aux personnalités qui nous ont accordé leur appui sans nul autre but que celui de collaborer au développement d'un village en pleine évolution;

— aux autorités de notre commune qui n'ont pas arrêté le progrès, mais l'ont au contraire précipité, conformément à la ligne de conduite qu'elles se sont imposée pour satisfaire la population en dehors de toute autre considération;

— aux établissements qui nous ont permis de réaliser nos projets dans l'immédiat;

— à l'architecte, M. A. Pelfini, de Riddes, aux maîtres d'Etat et à leurs ouvriers;

— à ces nombreux souscripteurs qui nous ont soutenus dans les moments où nous avions besoin de croire que nous ne nous étions pas fourvoyés;

— à ce cher président Luc Philippoz, qui a été sans cesse le grand animateur de tout ce qui s'est fait pour et dans cette salle;

— aux personnes et aux maisons de location de films qui ont eu la délicate attention de fleurir notre salle pour la circonstance;

— enfin, notre reconnaissance va à tous ceux qui nous permettent aujourd'hui de former à l'adresse du cinéma «L'Abeille» et de son directeur M. Crittin, les meilleurs vœux de prospérité, dans cette agréable mission de délassement et de développement du goût artistique qui doit être la sienne.

Son et projection



Représentation: **A. CHANTON**

technicien, **BRIGUE**

Tél. 028 / 31114

SIEMENS S. A.

Dépt. CINÉMA — ZURICH

Jean Rouvinet

DÉCORATEUR

INSTALLATIONS SCÉNIQUES

(théâtre)

AFFICHES LUMINEUSES

SÉRIGRAPHIE

SIERRE

● TÉLÉPHONE 5 01 43

Bruchez S. A.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

MARTIGNY-VILLE

Tél. (026) 61171 — 61773

INSTALLATION:

Force, lumière, téléphone, radio — Atelier électro-mécanique

Madame, nous approchons de la saison frileuse où il est si rassurant de se sentir abritée et protégée! La Dauphine — la voiture qui roule comme sur des rails — vous protégera parfaitement contre les intempéries.

Prix: Fr. 6750.-
Facilités de paiement par le crédit officiel Renault.
AUTOMOBILES RENAULT
Genève, Bd de la Cluse, tél. (022) 26 13 40
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. (051) 27 27 21

MONTHÉY : Gérald Moret, Garage de la Plantaud - Tél. : (025) 4 22 75 — ST-GINGOLPH : Werner Strub, Station-Service B. P. - Tél. : (021) 6 93 35 — SAXON : Jules Vouillamoz, Garage de la Pierre-à-Voir - Tél. : 6 21 09 — SION : M. Gagliardi, Garage du Rhône - Tél. : 2 38 48.

ACTION

FROMAGE d'alpage DE CONCHES

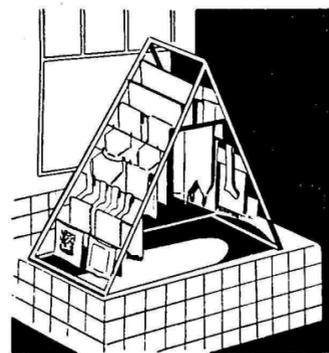
Qualité I A, garanti pour la raclette

le demi-kg. 3.25

Naturellement



SION



La mauvaise saison approche...mais, malgré le temps humide, il faudra sécher votre linge! Ce souci n'existe plus depuis l'invention du

SÉCHOIR IDÉAL

brevet + 306 032

conçu tout particulièrement pour l'intérieur.

- Réglable et vite placé, il garde un équilibre parfait.
- Ses fils de Nylon restent toujours tendus.
- Léger, solide et pratique.
- Ouvert ou fermé, il prend peu de place.

Le séchoir « Ideal » est fabriqué en deux grandeurs :

1. 135 cm de haut avec 16 fils de nylon de 65 cm de large.
2. 170 cm de haut avec 20 fils de nylon de 65 cm de large.

Utilisez le BON, ci-dessous, pour commander, aujourd'hui encore, votre séchoir, il vous sera livré à la date fixée par vous.

BON à envoyer à : Séchoirs IDEAL, Remy Verdun, SIERRE

Veillez m'envoyer, contre remboursement, un séchoir IDEAL
Mod. 135 cm à Fr. 15,80 port compris
Mod. 170 cm à Fr. 19,80 port compris
(soulignez ce qui convient)

Date de livraison : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____



Le lac est bleu, la vigne est belle:
Jean-Louis savoure sa Virginie!

VIRGINIE

80 ct. — avec ou sans filtre
Un produit Burrus



Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

SPECTACLES

Au Cinéma ETOILE

Dès demain jeudi 23 octobre :

LA REVANCHE DES MEDIOCRES, grand film, tiré d'un attachant roman policier, avec une pléiade de vedettes. (Dès 18 ans révolus).

Ce soir mercredi : Dernière séance :

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH, film qui fait revivre dans sa poignante vérité la tragique figure du peintre génial et fou. Il représente un des sommets du septième art.

AU CORSO

Retenez bien, que la série des grandes productions se poursuit avec un spectacle monumental: **L'ADIEU AUX ARMES**, en ciné-massacre avec Rock Hudson, Jennifer Jones, Vittorio de Sica et plus de 20.000 figurants, qui ont été engagés pour incarner les soldats de l'armée italienne qui subit les revers fâcheux de Caporetto durant la 1^{re} guerre mondiale. « L'adieu aux armes » c'est l'histoire bouleversante d'un grand amour, mais c'est aussi un grand film de guerre. L'action se passe tour à tour dans les merveilleux paysages des Dolomites enneigées, sur les bords enchanteurs du Lac Majeur à Stresa, Pallanza et enfin en Suisse. Réalisé d'après le célèbre roman d'Hemingway, ce film marquera une date dans l'histoire du cinéma.

Vu l'importance du programme : tous les soirs à 20 h. 15 préc. Dim. mat. à 14 h. 15 précises. - Prix des places imposés : 2.-, 2,50 3.-, 3,50. - Location 6 16 22. (Interdit sous 18 ans).

Dimanche à 17 h. 15 : Vu l'énorme succès, prolongation de **PETER PAN**, de Walt Disney: (enfants : 1,20 - adultes : 2.-). - Attention : A 17 h. 15, vu la longueur du programme précédent.

Au Ciné MICHEL - Fully

Mercredi 22 :

Un film français d'un réalisme absolu! tourné en Indochine: **PATROUILLE DE CHOC**. La plus poignante des aventures humaines. Un document humain d'une bouleversante vérité. Mieux qu'une épopée... un témoignage vécu!

Judi 23: **LA VIE PASSIONNANTE DE VINCENT VAN GOGH**. (Voir communiqué sous Cinéma Etoile).

Dès vendredi 24: Un grand film français d'atmosphère et de passions: **LE DESIR MENE LES HOMMES**. - (Dès 18 ans révolus).

Du mercredi 23 au dimanche 26 (à toutes les séances): **LE TRIO BLOODSON**, les célèbres illusionnistes internationaux. (Prix habituel des places).

Cinéma REX - Saxon

Judi 23: (Voir communiqué sous Cinéma MICHEL).

Vendredi 24: **LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH**. (Voir communiqué sous Cinéma Etoile).

Samedi 25 et dimanche 26: Un film qui fait honneur au cinéma français... Une réalisation exceptionnelle: **MORT EN FRAUDE**. Film tourné en Indochine.

Pour obtenir les résultats sportifs

Nous informons les sportifs en général et la presse sportive en particulier qu'ils peuvent obtenir les résultats des matches de football et par la suite ceux des matches de hockey en consultant le numéro 169 dès 18 h. le dimanche.

Important !

Un jour seulement, le jeudi 23 octobre

de 8 h. à 18 h. 30

Mise en vente

d'un lot de tapis

en provenance de France

Aperçu de quelques prix :

Tapis de salon, environ 4 à 5 m², à partir de . . . **Fr. 70.—**

Parures de chambre nouveau modèle.

Descentes de lit à partir de **Fr. 20.—**

LA VENTE A LIEU DANS LE

Café des Messageries

MARTIGNY-VILLE

J. Wessel, Genève.

TOUJOURS GRAND CHOIX

DE

MEUBLES D'OCCASION

des plus simples aux plus riches

CHAMBRES A COUCHER COMPLETES
SALLES A MANGER COMPLETES, modernes et non modernes - Dressoirs seuls, tables à rallonges, chaises, dessertes - BEAUX DRESSOIRS NOYER SCULPTES - Canapés, bibliothèques - Des armoires à glaces à 1, 2 et 3 portes, commodes, lavabos, tables de nuit, des glaces, 30divans sur pieds (état de neuf), avec ou sans matelas. - LITS BOIS COMPLETS (1 et 2 places) - LITS JUMENTAUX - Lits métalliques - 3 BUREAUX MINISTRES - 1 BUREAU AMERICAIN - QUELQUES BELLES CHAMBRES A COUCHER ET BUFFETS DE SALLES A MANGER MODERNES - MOBILIERS DE SALONS TOUS GENRES.

Un gros lot de meubles ordinaires

TELS QUE : tables, chaises bois à 5 frs., lits fer, toilettes, chaises-longues rembourrées pouvant servir de canapés, buffets cuisines, 50 BOIS DE LITS sans literie, glaces, commodes, lavabos, portes-habits, lits fer enfants, etc. etc. Environ 100 CHAISES FER PLIABLES usagées à vendre très bon marché.

S'adr. chez

JOS. ALBINI
MONTREUX

18, av. des Alpes - Tél. (021) 622 02.

On peut visiter aussi les dimanches sur rendez-vous

A la
Loterie Romande

le plus petit lot est de
Fr. 12.-

le 8 nov.

2 GROS LOTS

75.000

75.000

15.222 autres lots

SION, Avenue du Midi - Chèques postaux II c 1800

Exigez le „Confédéré“

dans les établissements publics que vous fréquentez !

OUVRIERS VALAISANS !

REFUSEZ l'ingérence intolérable de l'Etat dans les organisations professionnelles.

REPOUSSEZ l'initiative sur les 44 heures, qui ne garantit même pas votre salaire actuel.

Votez NON les 25 et 26 octobre prochains

Feuilleton du « Confédéré »

17

ALIX ANDRÉ

La Tornade

ROMAN

Elle se tut, et ils continuèrent à marcher quelque temps sans échanger d'autres paroles. Le parc n'était plus silencieux. Des bords de l'étang s'élevaient maintenant les coassements des grenouilles, dans ce concert habituel des belles nuits d'été que Pierre reconnaissait.

Le jeune homme se demanda encore ce qu'avait pu dire, quinze ans auparavant, Charles Terrail à cette enfant pour expliquer la conduite du fugitif. Mais il repoussa vite cette curiosité. Pour la satisfaire, il eût fallu non seulement questionner lui-même, mais encore répondre aux questions de sa compagne. Il ne pouvait le faire sans accabler son oncle et peiner Marie-Ange.

Du reste, Biche renouait tout naturellement la conversation interrompue.

— Vous avez été depuis tout ce temps très heureux, n'est-il pas vrai ?

Maurac laissa échapper un bref éclat de rire.

— Vous voulez dire heureux en affaires, je suppose ? Eh bien ! oui, indiscutablement, la fortune m'a souri.

Elle ne jugea pas utile de le détromper et murmura doucement :

— Tant mieux, Pierre. Vous méritez d'être gâté par le sort.

De nouveau ils avancèrent sans parler. Ils avaient à peu près fait le tour de l'étang et revenaient vers la villa. L'une après l'autre

les lumières s'étaient éteintes aux fenêtres. Mais la porte du salon demeurait encore ouverte, et on apercevait la pâle clarté de la lampe posée sur le piano. Pourtant l'instrument s'était tu. Thérèse et Olivier devaient causer tranquillement, à moins qu'ils ne fussent déjà couchés.

— C'est justement parce que vos propres affaires sont absorbantes et prospères, reprit la jeune fille avec sérieux, que nous vous devons beaucoup de reconnaissance pour vous occuper des nôtres. Je me demande si père s'en rend bien compte.

Il voulut protester, mais elle poursuivit :

— Oh ! ne me croyez pas très au courant de ce qui se passe à l'usine, non. Pas plus que mon père. Christophe ne parle travail dès qu'il a franchi le seuil des bureaux. Quant à Olivier, il n'est pas encore autorisé à s'occuper de quoi que ce soit. Je ne sais donc rien de positif. Cependant, il me semble que la fabrique est, comme beaucoup d'autres dans son genre, en proie à certaines difficultés. Rien de grave, assurément. Peut-être même rien de sérieux. En tout cas, vous voici et cela suffit pour que je me sente entièrement rassurée. Merci, Pierre.

Depuis un instant, Biche avait lâché le bras du jeune homme. En prononçant les derniers mots, elle lui tendit la main.

Pour la première fois depuis leur rencontre Maurac sourit.

— Il s'agit de trois fois rien, en effet, dit-il. Une organisation à mettre sur pied. Mon oncle a pensé qu'une certaine expérience des affaires me permettrait de lui fournir d'utiles conseils. Aussi m'a-t-il demandé de passer l'été en Ariège. J'ai accepté, je ne le regrette pas.

Pierre tenait toujours la main que lui avait tendue sa cousine et la pressa doucement avant de la laisser retomber. Ils étaient arrivés devant la maison et venaient de s'arrêter au bas de la terrasse. Les avait-on

entendus approcher ? En sourdine, le piano reprit. Marie-Ange allait gravir les trois marches. Le jeune homme l'arrêta.

— Si vous le permettez Biche, je ne repasserai pas par le salon. Je voudrais me coucher assez tôt.

— Je permets, répondit-elle. Je sais bien que demain, à huit heures, vous voudrez être à l'usine.

— Naturellement.

Il lui souhaita le bonsoir, et tandis qu'elle gagnait la terrasse, lui-même pénétra dans la villa par une porte s'ouvrant sur le vestibule. « A huit heures, vous voudrez être à l'usine » avait dit Biche. Pierre avait la ferme intention d'y être à six heures.

Néanmoins, il ne se dévêtit pas encore. Attirant à lui un fauteuil, il s'assit face à la fenêtre ouverte, et laissa errer ses yeux sur la masse sombre du parc. Il demeura là longuement, grillant une cigarette après l'autre, sans aucune conscience du temps qui passait ni aucun souvenir du désir exprimé un instant auparavant de se coucher tôt.

CHAPITRE III

Au moins une fois dans la semaine, malgré son âge, Charles Terrail accompagnait ses enfants dans la promenade matinale qu'ils faisaient à cheval. C'est du moins ce qu'avait appris Maurac à son arrivée à la villa. Depuis cette arrivée, pourtant, l'industriel ne s'était accordé aucune détente. Il se levait tôt, certes, mais pour se rendre directement à l'usine où il retrouvait son neveu, debout en même temps que lui. Ainsi, avant la rentrée des ouvriers, les deux hommes, auxquels se joignait Christophe Ferrer, pouvaient-ils vraiment « travailler ».

Biche fit remarquer au vieillard qu'il se privait d'un exercice salutaire. A quoi il répondit en secouant la tête que durant les mois chauds, il ne trouvait plus tellement agréables ces promenades dans la campagne.

— Votre cheval a besoin de sortir, insista la jeune fille ; on ne peut toujours le laisser au repos.

— Eh bien ! que quelqu'un s'en occupe, répondit Terrail avec impatience.

« Et pourquoi pas Pierre ? s'écria-t-il après une brève réflexion en se tournant vers son neveu. Je pense qu'une vie active lui manque plus encore qu'à moi. Qu'en dis-tu, mon ami.

Avant que le planteur ait pu répondre la voix d'Olivier s'était élevée, tout à la fois ironique et mal assurée.

— Il n'est pas certain le moins du monde que Pierre sache se tenir en selle. De plus il faut être un bon cavalier pour monter cet animal.

Maurac avait souri. Le déplaisir qu'éprouvait son cousin à le voir mêlé à l'existence de la famille était trop évident pour qu'il ne l'eût pas déjà remarqué.

— Ne crains rien, répondit-il. Je suis un cavalier passable.

Peut-être, sans la réflexion du jeune homme, Pierre eût-il décliné l'offre aimable. La répugnance visible d'Olivier pour sa société le décida. Rien dans sa vie, ni personne, ne l'avait fait reculer, et moins que quiconque cet adolescent dont il ne pouvait plus ignorer l'aversion, était capable de l'intimider.

Ce fut un dimanche que, pour la première fois, Maurac rejoignit Marie-Ange, Olivier et Thérèse devant l'écurie. Car Mlle Ferrer montait aussi. Dès le début de son séjour à la villa, l'industriel avait fait pour elle l'acquisition d'un cheval, peu fougueux en vérité, mais qui lui permettait de prendre part aux promenades de ses amis.

Il était à peine six heures, et la messe de L... n'étant célébrée qu'à onze, les jeunes gens avaient la matinée devant eux.

Avant même que la grille du parc fût franchie, Olivier dut reconnaître que l'avertissement donné à son cousin se trouvait être inutile.

A travers le monde

ROME APRES LE SCANDALE La démission du médecin du pape acceptée

L'Osservatore Romano a confirmé hier après-midi, la démission du professeur Riccardo Galeazzi-Lisi de ses fonctions de directeur des services sanitaires du Vatican. Le communiqué de l'organe du Vatican précise que cette démission a été acceptée.

Enquête disciplinaire

Le Conseil des médecins de Rome a décidé d'ouvrir une enquête disciplinaire contre le Dr Galeazzi-Lisi. Celui-ci a 20 jours pour se défendre contre ses accusateurs. Le Conseil se prononcera ensuite.

« Je n'ai trahi personne » déclare le professeur Galeazzi-Lisi

« Vous vous êtes tous trompés, je n'ai trahi personne », déclare le professeur Galeazzi-Lisi, archiatre pontifical, dans une interview accordée au quotidien milanais « Il Giornale » à la suite des accusations formulées contre lui après la publication d'une série d'articles consacrés en particulier aux derniers jours de Pie XII.

« J'ai seulement suivi une impulsion, a-t-il déclaré. Je suis bon, modéré, je ne suis pas un vautour. »

« Je suis un réaliste, je l'ai toujours été. Je suis un savant et je raconte les choses selon le langage qui m'est habituel. Pourquoi l'ai-je fait ? Ce n'est pas par rancune contre le pape. J'aimais beaucoup Pie XII. Je lui portais beaucoup d'affection. »

« Si quelqu'un a été trahi, c'est bien moi. Je n'ai pas eu un sou, même pas un chèque sans provision. De nombreuses promesses, mais pas un sou », a déclaré en outre le professeur.

A ce sujet, le « Giornale » indique entre parenthèses : « Le professeur avait montré il y a quelques jours le chèque de six millions de francs reçu d'un hebdomadaire étranger, précisant qu'il avait été payé à raison d'un dollar par mot, comme Mussolini. Le quotidien reprend ensuite l'interview. »

« L'ordre des médecins ne veut pas me faire un procès. Il veut seulement défendre mon honorabilité qui a été compromise d'une manière si vile par la presse. J'attends la défense de l'ordre et je peux dire que demain je ferai une mise au point officielle. »

Là encore le « Giornale » ouvre une nouvelle parenthèse pour déclarer que, en réalité le communiqué publié samedi par l'ordre des médecins stigmatise l'attitude du professeur parce que contraire aux obligations juridiques et morales de l'exercice professionnel, déferant l'archiatre pontifical devant le Conseil de l'Ordre pour les mesures prévues par la loi. »

Fin de l'époque du deuil

Les drapeaux ne sont plus en berne au Vatican et les portes des administrations pontificales, dont un battant avait été fermé en signe de deuil depuis la mort de Pie XII sont grandes ouvertes.

Moscou fait des ouvertures au futur pape

Dans une émission de Radio Moscou sur les événements au Vatican, le commentateur soviétique a déclaré la nuit dernière que malgré des divergences d'opinion d'ordre idéologique, il subsiste, pour le Vatican et l'Union soviétique, une possibilité réelle de coopérer dans la défense de la paix et dans la réalisation des espoirs de l'humanité.

Le commentateur a exprimé l'espoir que le nouveau pape prendra plus d'intérêt pour les affaires religieuses et moins pour les affaires politiques.

Le cardinal Mindszenty à Rome ?

Le cardinal Joseph Mindszenty primat de Hongrie, assistera fort probablement au conclave, apprenait-on hier soir au Vatican, où l'on annonçait, d'autre part, que le cardinal Stepinac, archevêque de Zagreb, a fait savoir qu'il ne pourrait pas venir à Rome.

DANS LA BANLIEUE DE PARIS Attentat du FLN

La police communique que trois Algériens, membres du FLN, ont lancé une bombe la nuit dernière contre un hôtel de la banlieue parisienne de Montreuil, dans lequel se trouvaient des membres du MNA (Mouvement national algérien). L'explosion a fait des dégâts matériels, mais pas de victimes. Les trois terroristes ont ensuite ouvert le feu sur une voiture de police. Les policiers ont riposté, tuant l'un des agresseurs. Les deux autres Algériens ont été faits prisonniers.

EN TUNISIE

Quatre prisonniers français remis au CICR

Lundi à 11 h. 40, au siège du Croissant-Rouge tunisien, quatre militaires français capturés le 11 janvier au cours d'un engagement à Sakiet Sidi Youssef, MM. Jean Jacob, Vincent Morales, Henri Relea et Jean Vialaron, ont été remis aux deux délégués du CICR, MM. Pierre Gaillard et Jean de Preux, par les représentants du Croissant-Rouge algérien.

Cette opération a été réalisée sous les auspices et avec le concours du Croissant-Rouge tunisien. Le gouvernement tunisien a accordé toutes facilités aux représentants du CICR.

Une voiture arborant les couleurs du Comité international de la Croix-Rouge conduisit immédiatement les prisonniers à la résidence privée de l'ambassadeur de France. Peu après, un avion civil français devait les ramener dans leur pays.

L'affaire du Prado

Après l'abbé Baudous, l'abbé Carteron inculpé

L'abbé Carteron, dont le nom avait été cité dans l'affaire du Prado — monastère où se trouvait le siège du service social du FLN — a été inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire national, sans toutefois faire l'objet d'un mandat de dépôt.

Le bombardement de Quemoy reprend

L'agence « Chine nouvelle » a diffusé un ordre du jour du maréchal Pen Teh Hai, ministre de la défense de la Chine populaire, qui proclame notamment :

« L'ordre à l'armée suspendant le bombardement de Quemoy est annulé du fait que les autorités de Formose ont fait pénétrer des navires de guerre américains d'escorte dans les eaux de Quemoy, dans la nuit du 19 au 20 et dans la matinée du 20 octobre. »

Pour cette raison, le bombardement sera repris en tant que mesure punitive. Il est totalement inadmissible que les Américains se mêlent des affaires chinoises.

Il ne sert à rien aux Américains de s'accrocher à Formose et au détroit. Sous aucun prétexte nous n'accepterons des manœuvres de leur part, tendant à utiliser les autorités de Formose pour empiéter sur la souveraineté de notre pays.

Patriotes militaires et civils de Formose, des Pescadores, de Quemoy et de

Matsu, éveillez-vous ! Formose, les Pescadores, Quemoy et Matsu doivent revenir dans le giron de la mère patrie. »

Démenti de Formose

Le vice-amiral Liu Hoh Tu, porte-parole de l'armée nationaliste, a énergiquement démenti les déclarations de la radio communiste chinoise selon lesquelles des navires américains avaient escorté un convoi vers Quemoy.

... et de l'armée américaine

Les autorités militaires américaines de Formose ont rejeté formellement, dans un communiqué, les accusations de Radio Pékin selon lesquelles les forces navales américaines auraient escorté des bateaux de ravitaillement nationalistes chinois dans les eaux de Quemoy.

« Les forces navales américaines ont observé scrupuleusement les ordres donnés par le gouvernement des Etats-Unis de mettre fin aux opérations d'escorte depuis la cessation des tirs communistes. »

L'armée prend le pouvoir au Siam

L'état d'urgence a été proclamé en Thaïlande. Le maréchal Sarit Thanarat, commandant en chef de l'armée, a repris hier le pouvoir. Aussitôt, le premier ministre Thanon Kittikacorn a remis la démission de son cabinet.

Dans une allocution radiodiffusée, le maréchal Sarit Thanarat a déclaré que le roi et le peuple étaient en danger. Il a ajouté : « La révolution est arrivée au moment opportun, eu égard aux lourdes menaces intérieures et extérieures contre le pays. Elle était nécessaire afin de faire face au danger communiste venant aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Le gouvernement démissionnaire soutenait les efforts des communistes. »



KAFA

et la douleur s'en va
en vente dans les pharmacies et drogueries

Judi soir chez vous
café complet

ECHOS ET VARIETES

Villégiature idéale

Plusieurs volontaires de l'Institut de médecine aéronautique de Fairbanks ont passé quatre jours enfermés dans des réfrigérateurs géants pour expérimenter un nouveau médicament contre le froid. Ils ont tous supporté l'épreuve à merveille. L'un d'entre eux a même déclaré qu'il avait trouvé la villégiature idéale pour ses prochaines vacances !

La raison

« Je soignais ma mère malade », a déclaré le soldat George Moore devant la cour martiale qui le jugeait pour avoir pris « une permission » d'un an et demi.

Son fils !

On a volé la voiture du détective-sergent Stenson, as de Scotland Yard. On a retrouvé le voleur : John Stenson, fils du détective.

Buffles apprivoisés

Les Australiens ont réussi à domestiquer avec succès le buffle sauvage, dans la région de Darwin, où un millier de ces animaux causaient jusqu'à présent de graves dégâts aux cultures et aux pâturages. Les buffles de cette région n'avaient jamais été approchés par l'homme jusqu'il y a six mois. Certains d'entre eux sont maintenant tellement dociles qu'ils se laissent monter par les enfants. Les buffles australiens, une fois apprivoisés, sont exportés aux Philippines, où on les utilise comme bêtes de somme.

Libération de prisonniers : Une arme politique ?



Les rebelles algériens ont causé une certaine surprise en libérant des prisonniers français et en les remettant à la Croix-Rouge à Tunis qui leur a permis de rentrer au pays. Cet acte de bonne volonté a peut-être été dicté par des considérations politiques. Notre photo montre les quatre soldats libérés : epl. Vialaron, sdt. Relea, sdt. Jacob et sdt. Morales, qui étaient tombés aux mains des rebelles près de Sakiet-Sidi-Youssef, en compagnie d'un représentant de la Croix-Rouge.

CONFÉDÉRATION

Crime passionnel

Hier vers 21 h. 50, un drame navrant s'est déroulé dans le village d'Henniez. Des agriculteurs qui achevaient leurs soirées dans la chambre de famille donnant sur la rue principale, ont été alertés par des cris. De leur pas de porte, ils ont aperçu un homme en train de frapper une femme, non loin d'une voiture rangée au bord de la route. A un moment donné, la femme s'est éloignée en courant, pendant que l'homme faisait traverser la rue à son auto et la rangeait sur le bas côté, en ouvrant le coffre arrière et en sortait un mousqueton avec lequel il a abattu froidement sa compagne. Le meurtrier lâcha son arme, s'est emparé du corps et l'a transporté dans sa voiture, après quoi, complètement prostré, il s'est abandonné aux mains des témoins, qui s'étaient alertés de lui.

La gendarmerie aussitôt alertée a prévenu M. Matter, juge informateur à Payerne, qui fut sur les lieux quelques minutes plus tard. Ce magistrat instruit l'enquête avec la collaboration de la police cantonale.

Le meurtrier est M. Edouard Schmidt, 44 ans, technicien à Chippis, qui vivait séparé de sa femme. Il avait connu, il y a quelques années, la victime, M^{lle} Céline Favre, âgée de 29 ans, originaire de Sierre, et qui venait de reprendre un commerce à Sion.

On suppose que M^{lle} Favre, lasse de cette liaison, aura voulu rompre avec M. Schmidt et que ce dernier, désespéré, l'a abattue.

ARGOVIE

Tentative d'assassinat

Dans la nuit de dimanche, une sauterie tentative d'assassinat s'est produite à Rothrist. Un inconnu s'est introduit vers 4 heures du matin dans une maison d'habitation, a dévissé les fusibles électriques, est monté dans les combles où la fille de la maison et une domestique autrichienne, Maria Meissel, âgée de 18 ans, se trouvaient. Il enferma d'abord de l'extérieur la fille de la maison dans sa chambre et se rendit chez la jeune domestique, sur la tête de laquelle il asséna un violent coup avec une pièce de fer confondante. Réveillé par le bruit et les cris de la jeune fille, les habitants de la maison sont accourus, mais ne sont pas parvenus à mettre la main sur le malfaiteur qui avait gagné les caves d'où il a pu s'enfuir. La jeune fille n'est pas en danger de mort, et a pu être interrogée. On ne possède jusqu'ici aucune trace du criminel.

Nous apprenons que la police cantonale a réussi à arrêter le coupable. Il s'agit d'un ancien employé de la maison Rolf R., de Bauma (Zurich). Il est âgé de 21 ans. Il a été arrêté à Olten et est immédiatement entré dans la voie des aveux.



Madame Léontine DELITROZ-DARBELLAY, à Ardon ;
Madame et Monsieur Marcel KAEMP-FEN-DELITROZ et leurs enfants Ralph et Yves, à Martigny-Ville ;
Monsieur et Madame Jules DELITROZ-BROCCARD et leurs enfants Roger, Régis et Eliane, à Ardon ;
Monsieur Caspar DELITROZ et ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
Madame veuve Joseph JULLIAND-DELITROZ et ses enfants et petits-enfants, à Riddes ;
Monsieur et Madame Eugène DELITROZ-BEGUIN et leurs enfants, à Riddes ;
Madame veuve Aimé BERARD-DELITROZ et ses enfants, à Ardon et Fribourg ;
Madame et Monsieur Jean GENETTI-DARBELLAY, à Ardon ;
Les enfants de feu Monsieur Charles DARBELLAY-DELALOYE, à Sion ;
Monsieur et Madame Léon GENETTI-GENETTI et leurs enfants, à Ardon et Genève ;
Monsieur et Madame Jean GENETTI-DELALOYE et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur Edmond STUDER et son fils Eric, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre BAR-LATEY-GENETTI et leurs enfants, à Ardon ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel DÉLITROZ

ancien boucher

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 65^{ème} année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon jeudi le 23 octobre 1958, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



N'oubliez pas le fromage

Le fromage est un des aliments les plus importants et les plus complets.

Au petit déjeuner il donne à notre corps les calories indispensables, qui à leur tour dispensent, avec une provision de bonne humeur, l'énergie nécessaire à une journée de travail. Aux principaux repas un délicieux mets préparé au fromage satisfait les appétits les plus solides. Au dessert, le fromage réjouit grands et petits et entre les repas il est encore et toujours le bienvenu. Les estomacs le supportent aussi bien que les budgets ménagers, aussi maints amateurs de fromage profiteront-ils de la vente à prix réduit de bons fromages, à plus forte raison que la saison de la fondue vient de s'ouvrir.

Hourra! OMO nouveau est là!

Maintenant meilleur pour tremper 2 heures suffisent

Maintenant extra pour prélever dans chaque machine

Un avantage sensationnel! Dorénavant il n'est plus indispensable de mettre tremper le linge la veille. Le nouvel OMO vous épargne bien des peines et beaucoup de temps. Grâce à la mousse active d'OMO, la saleté la plus tenace est extraite des tissus et des fibres en un temps record. Oui, OMO vous facilite le travail, il vous aide à rendre propres les cols de chemises même très sales et le linge de cuisine taché. Aujourd'hui plus que jamais:

Avec OMO trempé est à moitié lavé

2 heures suffisent

Enfin! le produit à prélever idéal pour votre machine! La mousse active d'OMO extrait avec une rapidité étonnante et le maximum de ménagement toute la saleté de votre linge. Que vous ayez une machine automatique ou semi-automatique, que l'eau soit dure ou douce, peu importe, car maintenant le nouvel OMO est insurpassable dans n'importe quelle eau, quelle que soit la méthode de lavage.

OMO, idéal pour prélever dans chaque machine

Fr. .65

Pour votre prochaine lessive OMO nouveau

Les écus d'or sont en vue

Appartement
de 3 pièces, cuisine, salle de bain, W.C. eau ch., chauffage central, ascenseur, Frs. 173.— tout compris, dans bâtiment neuf, à louer pour le 25 octobre ou date à convenir.
Pour visiter s'adresser chez **Mme Chamorel, concierge, Les Maronniers B - Martigny-Ville.**

A vendre **betteraves**
rendues sur place. Echange contre fumier. **Marcel Maret, transport, Fully.**
Tél. (026) 6 32 30.

Bortis
La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Je cherche une **ménagère**
pour l'entretien d'un petit ménage de trois hommes, sachant faire un peu la cuisine, de nationalité indifférente, même avec un enfant acceptée. Date d'entrée à convenir.
Ecrire s P 13275 S Publicitas, Sion.

PRÊTS
BANQUE PROCRÉDIT S. A.
Fribourg.
Tél. (037) 2 64 31.

Cinéma

Mercredi 22 : Dernière séance : **LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH**
Dès jeudi 23 : Un grand film français aux rebondissements imprévus : **LA REVANCHE des MÉDIOGRES** avec Jeanne Moreau et Philippe Le maire. (Dès 18 ans révolus).

Tous les soirs, à 20 h. 15 précises, un film géant :

ETOILE Martigny
CORSO Martigny

Mercredi 22 : **PATROUILLE DE CHOC**
Jeudi 23 : **LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH**
Des vendredi 24 : Un grand film français d'atmosphère : **LE DÉSIR MÈNE LES HOMMES** (Dès 18 ans révolus).
Dès mercredi 22 : A toutes les séances, les célèbres illusionnistes **LE TRIO BLOODSON** (Prix habituel des places).

Jeudi 23 : **PATROUILLE DE CHOC**
Vendredi 24 : **LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH**
Samedi 25 et dimanche 26 : Une réalisation exceptionnelle : **MORT EN FRAUDE** avec Daniel Gélin et Anh Mèchard.

Chrysanthèmes
Plantes trapues et saines, blanches et en beaux coloris. Vous trouverez chez nous également un grand choix de plantes d'appartement de nos propres cultures. Dans le rayon Riddes-Martigny livraisons à domicile.
A Faiss, établissement horticole, Fully Grand Bletlay, tél. 6 23 16.

ST-MAURICE
Hôtel de la Dent du Midi
Dimanche 26 octobre 1958, dès 15 heures

Grand loto
en faveur de la Colonie de vacances de Saint-Maurice.

DEMANDEZ **notre excellent bœuf salé et fumé**
le kilo : Fr. 4.—
Boucherie O. NEUENSCHWANDER S. A.
GENEVE, 17, av. du Mail — Tél. (022) 24 19 94

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Jeudi 23 octobre
7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Musique pour tous — 11 00 Concert populaire — 11 45 Le Parnasse jurassien (F. Bourquin, Bienne) — 12 00 Coppélia (Léo Delibes) — 12 15 Le quart d'heure du sportif — 12 30 Disques — 12 45 Informations — 12 55 Discomatique — 13 30 Deux compositeurs romands : Aloys Fornerod et Henri Gagnebin — 16 00 Le thé en musique — 16 50 Notre enquête : Qu'est-ce que l'orientation professionnelle — 17 00 Quatuor No 5 (Béla Bartok) — 17 35 Promenade en musique — 17 45 L'air de Rome — 17 55 Danse à domicile — 18 00 L'information médicale (prochaine diffusion : jeudi 6 nov.) — 18 15 Le miroir dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Avec ou sans paroles — 20 00 Le feuilleton : L'inspecteur aime le whisky — 20 30 Echech et mat — 21 15 Les entretiens de Radio-Lausanne — 21 30 Concert par l'O. C. L. — 22 30 Informations — 22 35 Le miroir du monde — 23 00 Petite suite, op. 39 (A. Roussel).

Vendredi 24 octobre
7 00 Réveil avec Hector Berlioz — 7 15 Informations — 7 20 Propos du matin — 7 25 Kaléidoscope matinal — 11 00 Musique symphonique — 12 00 Au carillon de midi — 12 15 Le memento sportif — 12 45 Informations — 12 55 Alain Barcq propose — 13 30 Compositeurs suisses — 16 00 Le feuilleton : Le Rouge

et le Noir, de Stendhal — 16 25 Grandes voix d'opéras — 16 45 Piano — 17 00 L'âme espagnole (proch. émission : vendredi 31 oct.) — 17 20 A l'occasion de la semaine suisse : Maîtres et disciples — 18 10 Tous responsables (proch. émission : vendredi 31 oct.) — 18 30 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 La situation internationale — 19 35 Le miroir du monde — 19 55 Habanera (Emmanuel Chabrier) — 20 00 Pour la Journée des Nations Unies : Concert international — 22 05 Sonate en mi bémol (Johannes Brahms) — 22 30 Informations — 22 35 L'émission n'aura pas lieu - Hommage à Yves Sandrier, par Pierre Billon — 23 05 Dernières notes — 23 12 Marche rouge (Jacques-Daleroze).

PAYSANS VALAISANS !

Le renchérissement de la production, La désertion des campagnes, Voilà ce qui vous attend. Avec l'initiative sur les 44 heures. Vos difficultés présentes suffisent.

Votez NON les 25 et 26 octobre prochains

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

SAXON

† HENRI MERMOUD

ancien président

La famille Mermoud aura donné à Saxon quelques-uns des meilleurs serviteurs de cette belle commune. En effet, lorsqu'on parle notamment des anciens présidents de Saxon, un des premiers noms qui vient aux lèvres est celui de Mermoud.

Lundi, on apprenait avec émotion que M. Henri Mermoud était mort. Agé de 76 ans, le défunt, un beau vieillard, d'un commerce agréable, souffrait depuis quelques années d'un mal insidieux qui l'a finalement emporté.

Elu conseiller de sa commune en 1906, il devint député radical en 1908. En 1917 il fut élu président de Saxon. Sous sa présidence, de grands travaux furent entrepris dans la commune. Après avoir abandonné ses mandats politiques, le défunt n'en continua pas moins à s'occuper activement de la vie publique. Durant la dernière guerre, il était chargé du

ravitaillement et de l'économie de guerre à Saxon.

Ferme attaché à l'idéal radical, et chaud partisan de la « Concordia », il ne manquait aucune assemblée du parti ou de la fanfare.

Ses avis étaient toujours écoutés.

Un homme bon, au franc parler, et jouissant de l'estime de tous ses concitoyens n'est plus.

Le « Confédéré » présente à sa veuve, Mme Berthe Mermoud-Bruchez, à ses fils Félix, Raoul, ancien président de la « Concordia », Robert, ancien président du parti radical et ancien secrétaire communal, à ses sœurs et à son frère Oscar Mermoud, lui-même ancien président de Saxon jusqu'en 1952, l'expression de sa profonde sympathie.

La population de Saxon accompagnera aujourd'hui à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Henri Mermoud.

SIERRE

Beau geste de solidarité

Il convient de relever une très belle action faite par la direction et les élèves de l'école supérieure de commerce pour jeunes filles à Sierre, dans le cadre de la solidarité nationale.

Celles-ci, devant les difficultés rencontrées par les producteurs ont décidé par esprit de solidarité de se procurer 3000 kg. de fruits, de les répartir en cornet. Les cornets, dans le cadre de la Croix-Rouge de la jeunesse, ont été adressés depuis Sierre à Genève et ont été remis à des jeunes enfants dans les écoles genevoises.

Ainsi, 1176 petits écoliers genevois ont pu goûter aux fruits de notre pays, et ont pu de la sorte se rendre compte de l'amitié que des jeunes filles du canton portaient à leurs petits camarades.

La directrice des écoles de Genève a reçu de très nombreux messages d'enfants et de parents qui se sont félicités de ce geste si délicat de la part des jeunes filles de l'école de Commerce de Sierre, et qui ont dans des messages touchants adressé leurs plus vifs remerciements.

Voilà une bonne formule dans le cadre de l'amitié et de la solidarité qui, à la fois, a permis de faire des heureux, et d'autre part, dans le cadre de la quinzaine en faveur de l'écoulement de nos produits valaisans, a facilité l'écoulement de 3000 kg.

Que la direction et les jeunes filles de l'école supérieure de Commerce de Sierre soient vivement félicitées de ce geste et puisse ce dernier être suivi par d'autres écoles.

SION

Union européenne des enseignants

Le Comité central de l'Union européenne des enseignants a siégé à Lausanne, samedi 18 octobre sous la présidence de M. Roquette, Directeur de l'Ecole Internationale de Genève.

Lors de cette assemblée, M. Alexandre Théler, Directeur de l'Institut de Commerce de Sion et membre du bureau directeur, a été élu président de la Commission des relations internationales.

Nouvelles brèves

● Sur la route d'Evolène, une jeep conduite par M. Cyrille Sierro, sur laquelle avait pris place M. Sylvain Seppey, a été précipitée au bas d'un talus et a fait une chute de 300 mètres. Les occupants, éjectés, s'en tirent avec des contusions, mais la jeep est détruite.

● Le train-tram AOMC a foncé, près de Saint-Triphon, dans un troupeau de moutons qui obstruaient les voies. Sept bêtes ont été tuées.

D'autre part, M. Aloys Meynet, ouvrier d'usine, circulant à vélomoteur sur la route cantonale entre Saint-Gingolph et Monthey, a également heurté un troupeau de moutons. Il chuta lourdement sur le sol et dut être transporté à l'hôpital avec fracture du crâne, d'une épaule et de nombreuses contusions.

● La police enquête sur la disparition d'une importante somme d'argent des bureaux de la Grande-Dixence, où les malfaiteurs se sont introduits par effraction.

CHARRAT

S. F. G. Helvétia

Les gymnastes de l'« Helvétia » ont effectué dimanche leur course annuelle à Ovronnaz, la charmante station qui domine Leytron et la plaine du Rhône. Tous les participants se sont déclarés enchantés de cette journée et de l'excellente raquette qui leur fut servie au restaurant du Muveran.

D'autre part, le moniteur annonce la reprise des entraînements pour ce soir mercredi. Ils auront lieu une fois par semaine, jusqu'à nouvel avis.

Un groupe de gymnastes à l'artistique participera dimanche au concours des jeunes, à Martigny.

Nous leur souhaitons bonne chance !

Jeunesse radicale

La Jeunesse radicale tiendra une assemblée générale demain soir jeudi, à 20 heures.

Tous les membres sont tenus à y assister.

Les jeunes qui désirent faire partie de la section pourront s'annoncer au président, M. Gilbert Volluz, à cette occasion.

Bal des vendanges

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la Jeunesse radicale de Charrat entend maintenir une tradition qu'elle fait sienne depuis quelques années.

Elle organise samedi soir 25 octobre, son grand bal des vendanges qui sera conduit par l'orchestre Jo Perrier.

Toute la jeunesse de la région s'y donnera rendez-vous.

La rentrée des classes

Les classes de notre école primaire ont ouvert leurs portes lundi dernier pour une période de sept mois, soit jusqu'au 15 mai prochain.

Elles seront dirigées comme l'année dernière, par Mmes Copt et Bruchez, pour l'école enfantine et celle des filles. MM. Lonfat et Gay-Crosier s'occuperont respectivement de la classe intermédiaire et de celle des garçons.

Nous formulons nos vœux pour que maîtres et élèves passent un bon et fructueux hiver.

SALVAN

Loto paroissial

Nous rappelons à la paroisse et à nos amis que la série annuelle des lotos débutera cette année le dimanche 26 octobre, à l'Hôtel des Gorges du Triège, par le loto paroissial. Ce vous sera une occasion de vous distraire en faisant du bien et nous vous souhaitons une très grande chance, car nombreux et beaux sont les lots. Il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses. Déjà nous exprimons à ceux qui nous aideront, par leur présence à ce loto, notre reconnaissance la plus vive.

Le comité paroissial.

ST-MAURICE

EXPOSITION

Les gens avisés qui surent se rendre jeudi dernier à l'invitation de la commune de Saint-Maurice au vernissage de l'exposition de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, eurent l'aubaine de vivre une soirée brillante et instructive.

Cette exposition se déroule actuellement et jusqu'au 2 novembre dans le cadre admirable de l'antique maison de la Pierre.

Dans cet édifice récemment rénové où une atmosphère de bon goût fut créée grâce aux tapis et meubles prêtés par d'aimables commerçants de la place, la Municipalité de Saint-Maurice reçut les personnalités, amies des arts, parmi lesquelles nous citerons notamment, M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, M. Paul de Courten, conseiller national, MM. Joseph Giovanola, Aloys Morand et Carlo Boisard, députés, MM. les révérends chanoines Dayer, recteur du collège, Viatte et Pasquier, MM. les conseillers communaux Chevalley, Mottet, Puippe et Amacker, membre du comité directeur de l'E. V. B. A., M. le Dr Veillon, directeur de la Ciba, etc.

MONTHEY

Les contremaitres bas-valaisans fêtent un jubilé

Il y a cinquante ans cette année qu'a été fondée la section du Bas-Valais de la Société suisse des contremaitres. Cet anniversaire ne pouvait passer inaperçu, et le comité en charge, présidé avec dévouement par M. Croset de Bex mit sur pied une manifestation fort réussie qui se déroula samedi passé à Bex et à Monthey.

Après avoir siégé à Bex au Buffet de la Gare, sociétaires et invités se retrouvaient à Monthey à l'Hôtel du Cerf, pour un banquet commémoratif.

Il y eut des discours. Au nom du gouvernement valaisan, M. Paul de Courten, préfet, salua l'assemblée qui comprenait des dames en grand nombre. Puis, avec beaucoup d'humour, M. Eugène Bertrand, président de St-Maurice, félicita la société jubilaire dont le stam est dans sa ville. « Si vous tapez le fer aussi dur que vous tapez le carton dans nos établissements, déclara M. Bertrand, vos patrons doivent être bien contents. Ce fut ensuite le tour de M. Charles Boissard, conseiller municipal, qui s'exprima au nom du conseil de Monthey, et qui s'étendit sur l'actualité politique et économique européenne pour marquer la relation de notre pays avec l'Europe en voie de fédération. Il définit l'incidence de cette évolution sur notre industrie dont les contremaitres forment un élément solide de prospérité. Enfin, M. le conseiller d'Etat Sollberger, représentant l'Etat de Vaud, mais parlant en sa qualité de président d'honneur, rappela les origines du groupement, ses aspirations et ses buts. La soirée se poursuivit par une partie récréative avec l'orchestre Duddy's Band. Mme Solange Brégnanti, fantaisiste, et son accompagnateur, M. Guldenmann, ainsi que le comique vaudois Cornu.

En résumé, journée pleine d'agrément, au cours de laquelle régna la meilleure ambiance.

CHAMOSON

Bal du F.-C. Chamoson

Dimanche prochain 26 octobre 1958, le FC Chamoson organise sa kermesse annuelle. Tous les membres supporters et sympathisants de ce club de copains ne manqueront pas l'occasion de venir fêter leurs favoris.

D'ores et déjà, retenir cette date: 26 octobre 1958.

SION

Le 1er Forum du parti radical

Désireux d'augmenter les contacts avec et entre ses membres dans le cadre d'exposés et de discussions, le Comité du parti radical-démocratique les invite au premier

FORUM

qui aura lieu samedi 25 octobre 1958, de 17 h. à 19 h., au Carnotzet de l'Hôtel de la Planta.

Me MAX CRITIN, président cantonal, nous démontrera avec sa verve et son enthousiasme habituels que « TOUTE VERITE EST BONNE A DIRE ! »

Nous ajouterons... et à entendre, en vous disant à tous : à samedi. L'exposé sera suivi d'une discussion générale ; nous le souhaitons du moins.

M. Eugène Bertrand, président de la ville de Saint-Maurice, salua ses invités et remercia cette élégante assemblée de sa participation à cet événement artistique, lequel doit préluder à d'autres expositions semblables et contribuer au rayonnement de la cité d'Againe.

M. André Donnet, notre distingué archiviste cantonal, fit revivre le passé de cette illustre maison de la Pierre en un commentaire érudit, qui recueillit les applaudissements chaleureux du public.

M. Conrad Curiger, initiateur de cette exposition itinérante qui, nous le rappelons, a déjà eu lieu à Brigue, Sierre et Sion, releva les possibilités professionnelles que l'Ecole des Beaux-Arts peut apporter à ses élèves.

Il appartenait à M. Fred Fay, directeur de l'école et artiste-peintre bien connu, de conduire les invités de salle en salle et par des commentaires aussi spirituels qu'autorisés, de captiver son auditoire et lui faire mieux comprendre la valeur des travaux exposés. Il souligna tout spécialement l'intérêt de développer des talents qui permettent aux élèves de faire une belle carrière selon leur goût ; il est maintenant périmé de dire que les arts appliqués ne sont qu'un agréable passe-temps. Dans de nombreuses entreprises l'on demande des graphistes, des dessinateurs, des étalagistes, ayant une formation artistique complète et bien dirigée.

La vraie raison de cette exposition est donc de révéler au public des possibilités d'avenir nouveaux pour la jeunesse.

Pour notre part, nous verrions avec intérêt des journées spéciales, organisées sous la direction de MM. Fred Fay ou Alberto Sartoris ou Willy Vuillemin et consacrées aux élèves des classes supérieures du Collège, des pensionnats de Saint-Maurice et des environs, pour qui ce serait une généreuse et instructive initiation aux choses de l'art.

Contrôle et gazage des pépinières

Nous rappelons que tous les produits de pépinières destinés à être déplacés et provenant de la zone comprise entre St-Léonard et Martigny doivent être gazés. Sur l'ensemble du Canton, Pétiquetage est obligatoire.

ADRESSE DES CONTROLEURS : Bas : MM. Eloi Cretton, La Bâtiaz (tél. 026/6 11 82) - Charrat : Ernest Luy - Saxon : Maurice Plan (tél. 026/6 24 09) - Fully : Roger Bender - Sallion : Marc Bertholet (tél. 026/6 21 51) - Saint-Pierre-de-Clages : Charles Gaist - Sion : Clovis Constantin (tél. 027/2 22 81) - Grône : Gaston Mariéthoz (tél. 027/4 21 27 ou 4 22 43) - Visp : Josef Bürcher (tél. 028/7 25 61).

Office cantonal de lutte contre le pou de San José - Châteauneuf.

Le Cervin

à la fenêtre d'un wagon

Dans le ciel bleu de nos Alpes, une dame et ses deux fillettes admirent le Cervin par la fenêtre ouverte d'un chemin de fer de montagne, qui les hisse sur les pentes du Gornergrat.

Trois regards, concentrés sur cette pointe aux arêtes bien définies : un vaste champ de neige sur lequel repose l'immense monolithe, et qui en fait mieux ressortir le caractère : le rouge grenat et le vert lavé des vestes de ski et des bonnets d'hiver, voilà la page-couverture du dépliant « Valais », dont M. P. Darbellay, directeur de l'UTV, conçut la maquette en 1953.

1953 ! c'est déjà loin. Et pourtant, ce qui a de la valeur ne subit pas la dépréciation du temps. Un très riche numéro spécial de la « Schweizer Reklame », édité à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, nous en donne une fois de plus la preuve, puisqu'il sélectionne, avec quelques autres, le dépliant en question en signalant entre autre la réussite de sa page-couverture et les nuances de son impression : (Bemerkenswert : Titelblatt und Drucknuancen ! dit-il).

200 000 exemplaires ont été tirés de ce prospectus : 13 cartes-relief en couleurs nous font connaître chacune des principales stations valaisannes, avec les aménagements techniques qu'elles offrent aux visiteurs d'hiver. Bien que les statistiques nous aient déjà appris les progrès réjouissants qu'enregistre chaque année le tourisme du canton, nous sommes heureux de souligner la marque de distinction, qu'une revue suisse spécialisée et à large diffusion confère aux responsables de l'UTV. On se réjouit de ce succès nouveau. Sans bruit inutile, notre Office fait bien ce qu'il fait.

Le percement de la galerie Fionnay-Rhône a été dignement fêté

Sous les auspices de la Grande Dixence S. A. le grand œuvre a fait l'objet hier d'une brillante manifestation. Les nombreux invités accueillis à la place de la Gare à Sion le matin, ont été conduits à Péroua dans des cars confortables. De là, après une collation qui fut la bienvenue, en « mettant le cœur à l'ouvrage » ils ont visité les chantiers d'Isérables et de Sarreyer. Puis en train, non des CFF mais de la Grande Dixence S. A., ils ont fait la traversée d'une galerie de plus de 16 km. Non sans qu'en cours de route aient été célébrés deux cultes catholique et protestant.

Au bout de ce voyage qui permit de se rendre compte du caractère grandiose — presque surhumain — de l'œuvre, ce fut l'éclatante réception à Sarreyer. Eclatante autant qu'impressionnante par le magnifique décor de la grande cantine, le somptueux menu qui réjouit le palais de 250 convives et aussi par la qualité des trois discours qui y furent prononcés.

Les frères Panigasse sont infiniment plus que des cantiniers : des restaurateurs remarquables. Pensez donc, offrir un menu de tout 1er choix, à 1400 m. d'altitude, à 250 convives, servi par une cohorte de charmantes sommelières en costume du Vieux Pays. C'est une gageure. Aussi bien, lorsque le Président Choisy, entouré du Conseiller

d'Etat von Roten, du directeur Favrat, ingénieur en chef et de Monsieur Nesser, président du Conseil d'administration des Charmilles (Genève), prit la parole, l'euphorie était à son comble. Rarement il nous fut donné d'entendre une allocution aussi saisissante et substantielle et aussi concentrée. Le président Choisy est une de ces rares personnalités qui pensent en homme d'action et agissent en homme de pensée. C'est sans doute sa tâche immense impliquant de lourdes responsabilités qui exige ce comportement. Après avoir fourni des renseignements d'ordre technique du plus haut intérêt, souligné que l'achèvement de certains travaux avant l'expiration du délai prévu a permis la mise en marche de l'usine de Fionnay, il adressa un appel aux entrepreneurs pour que la Centrale de Nendaz au bord du Rhône puisse être exploitée l'année prochaine. Il fut vivement applaudi lorsqu'il rendit hommage à la hardiesse des entrepreneurs et surtout lorsqu'il magnifia le courage et l'abnégation des ouvriers.

Il appartient à MM. Chapuisat, ingénieur et au nouveau Conseiller d'Etat von Roten, chef du Département des travaux publics, de congratuler la Grande Dixence S. A. par son président, et de marquer les effets bienfaisants pour notre canton que l'équipement des forces hydrauliques va lui

apporter. Déjà maintenant il ne fait pour ainsi dire plus figure de parent pauvre. En effet, ce qui sera finalement réalisé dans ce domaine par la Grande Dixence S. A. et d'autres sociétés dépassera en quelque sorte ce qui se fait en Europe et même en Amérique. Le Conseiller von Roten adresse un appel à ses auditeurs pour qu'ils repoussent le référendum dirigé contre le projet destiné à la mise en exploitation des eaux du Spöl dans les Grisons. Cela nous le devons, dit-il, pour témoigner notre solidarité envers un canton dont la situation économique est à peu près la même que celle du Valais.

Disons pour terminer que le percement de la Galerie Fionnay-Rhône, dont les 16 km. ont coûté plus de 100 millions, a été confié à quatre entreprises, chacune ayant un tronçon à exécuter. C'est le lieu ici de leur rendre hommage et de former des vœux pour que le programme des grands travaux du maître de l'ouvrage la Grande Dixence S. A. soit achevé dans les meilleures conditions.

Cette manifestation, on peut l'affirmer, laissera à chacun de ses participants un souvenir impérissable. Comme plus tard le peuple valaisan unanime saura témoigner sa reconnaissance aux grandes sociétés hydrauliques en général et à la Grande Dixence S. A. en particulier.